

ÉNERGIR

le
nouveau
Gaz
Métro

Énergir, s.e.c.
Demande relative au Plan directeur en transition,
innovation et efficacité énergétique du Québec, R-4043-2018

Contribution d'Énergir au Plan directeur 2018-2023

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-4043-2018
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 21 MARS 2019
Pièces no: C-ÉNERGIR

0048

Original : 2019.03.21

Énergir-5, Document 1
(12 pages)

Mise en contexte

ÉNERGIR

- **Énergir est un partenaire de premier plan dans la transition énergétique au Québec**
 - Participation active d'Énergir au développement du Plan directeur 2018-2023
 - Travail en étroite collaboration avec TEQ pour le déploiement du Plan directeur 2018-2023
- **Notre stratégie est simple :**
 - Prioriser l'efficacité énergétique
 - Augmenter la part des énergies renouvelables, notamment la part occupée par le gaz naturel renouvelable
 - Continuer à déplacer les produits pétroliers et le charbon, qui constituent des cibles claires de nos politiques énergétiques

Des résultats probants en efficacité énergétique

2017-2018

- + de **15,1 millions \$** versés à nos clients
- **4 462 projets** d'efficacité énergétique
- Économies d'énergie : **40,1 millions de m³**
- **77 123 tonnes** de GES évités

Depuis 2001

- **125 006 projets** d'efficacité énergétique
- **537 millions de m³** économisés

ÉNERGIR

Les économies de gaz naturel réalisées par les clients, grâce aux programmes d'efficacité énergétique d'Énergir depuis 2001, ont permis de réduire les émissions de :



1 000 000
de tonnes de
GES évitées

La performance est au rendez-vous

ÉNERGIR

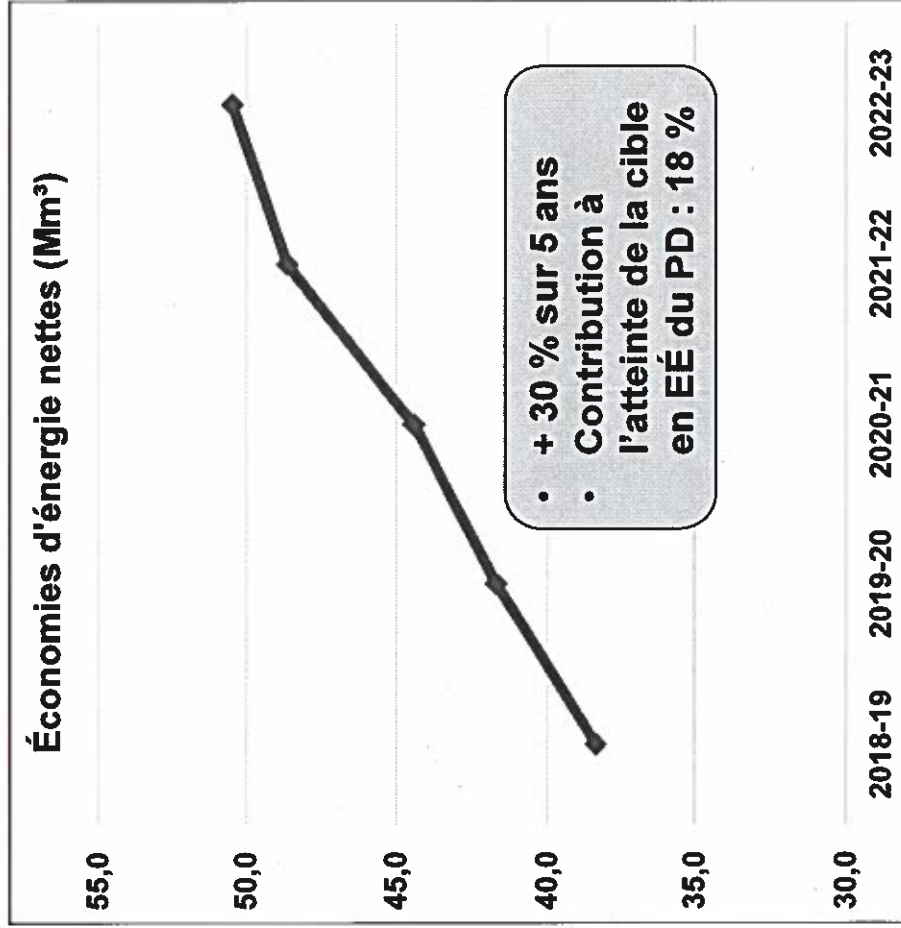
- **Énergir a atteint et même largement dépassé la cible de la Politique énergétique 2015**
- **Des clients participants et partenaires très satisfaits (taux de satisfaction de 85 % - 90 %)**
- **Forte proportion des budgets retournée aux clients sous forme d'aide financière (86 % en 2018-2019)**
- **Portefeuille de programmes étoffé à faible coût (17,94 \$/tonne de GES évitée en 2018-2019)**
- **Portefeuille de programmes rentable (TCTR ratio de 2,82 et TP de 142,6 M\$ en 2018-2019)**

Facteurs de succès

ÉNERGIR

- **Employés d'Énergir**
 - Force de ventes, service à la clientèle, DATECH, équipe expérimentée en efficacité énergétique
- **Réseau de plus de 200 partenaires et collaborateurs**
 - PCGN, ingénieurs, entrepreneurs, constructeurs, manufacturiers
- **Qualité du service offert**
 - Simplicité de l'offre de programmes et flexibilité administrative
- **Rigueur**
 - Gestion des demandes et subventions, traitement des dossiers réglementaires
- **Processus d'amélioration en continu**
 - Processus d'évaluation, études de PTÉ, sondages auprès de la clientèle et des partenaires
 - Processus réglementaire (représentations des intervenants et décisions de la Régie)

Nos ambitions d'ici 2023

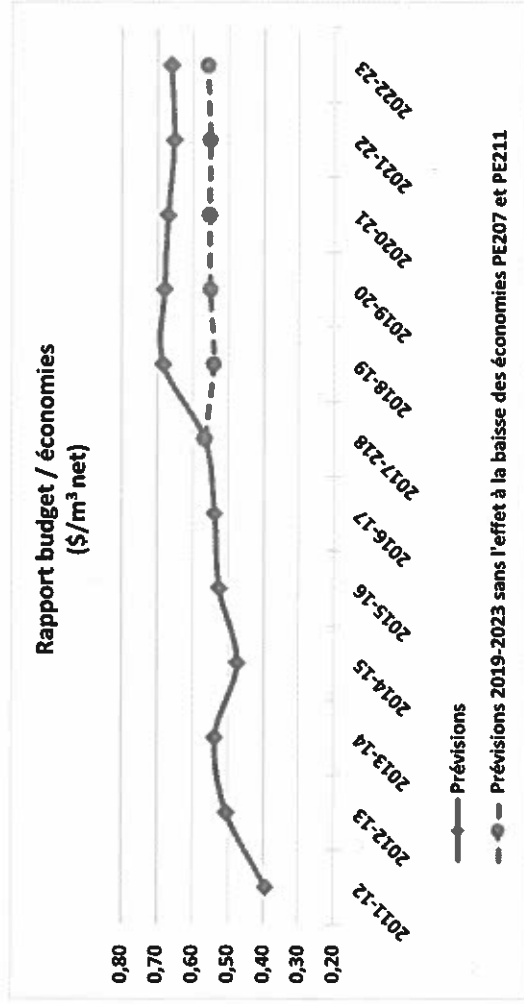


énergie

Stratégies de croissance

1. **Bonification** des aides financières
2. **Élargissement** de l'offre
3. **Nouveaux** programmes
4. **Meilleur alignement** des objectifs et des incitatifs
5. **Plan de formation** interne et externe
6. **Commercialisation** accrue
7. **Modèles** de conception efficaces

Des coûts sous contrôle



ÉNERGIE

- Coûts unitaires (\$/m³) 2019-2023 sont en hausse vs historique
- Hausse attribuable à l'ajustement à la baisse des économies liées aux volets Études de faisabilité (PE207 et PE211) à partir de 2018-2019
- En éliminant cet effet, les coûts unitaires (\$/m³) 2019-2023 seraient comparables à l'historique

Sommaire du PGEEÉ d'Énergir



Nouvelle nomenclature de programmes

- Simplification de l'offre afin de faciliter la participation et la commercialisation
- 8 programmes (24 volets)

PGEEÉ 2019-2023 s'inscrit dans la continuité

- 80 % des 24 volets conservent les modalités actuelles
- Ajustements à 3 volets (existant) : Études & Implantation CII, Études & Implantation VGE, Solaire
- 2 nouveaux volets : SGE, Thermostats intelligents petits CII

Budget 2019-2023 : 149,5 M\$

- Aide financière : 129 M\$ (86 %)
- Frais d'exploitation : 20,5 M\$ (14 %)

PGEEÉ 2019-2023 rentable

- TCTR ratio : 3,21
- \$ par tonne de GES évitée (PGEEÉ vs SPEDE) : 18,65 \$ vs ~ 20,00 \$

Nouvelle demande de renseignements de la Régie (DDR 4 – 14 mars 2019)

- **Ampleur des travaux requis**
- Implique des scénarios de **retrait** de certains volets ou sous-volets rentables de l'offre d'Énergir
 - Thermostats électroniques programmables (résidentiel)
 - Système combos (résidentiel)
 - Chaudières efficaces (résidentiel)
 - Chauffe-eau sans réservoir (résidentiel)
 - Chaudières à condensation (CII)
- Implique des scénarios de **réduction d'aides financières** pour certains volets de l'offre d'Énergir
 - Système combos (résidentiel)
 - Chaudières efficaces (résidentiel)
 - Chauffe-eau sans réservoir (résidentiel)
 - Chaudières à condensation (CII)

Facteurs incontournables à considérer

énergie

Bonnes pratiques
de l'industrie de
l'efficacité énergétique

- **Potentiel de marché (PTÉ et PCMR)**
- **Principales barrières** (coûts, offre technologique, etc.)
- **Scénario de référence** ou la pratique courante
- **Surcoût**
- **Économies d'énergie** et financières
- **PRI** du point de vue du client avant et après l'aide financière
- **Offre technologique** dans le marché visé
- **Offre de programmes similaires** (balisage, discussions)
- **Intérêt des clients**

Calibration des aides financières

ENERGIE

Doit considérer :

- **Barrières de marché** : le surcoût doit être une barrière pour justifier une aide financière
- **Surcoût** : aide financière doit couvrir un % significatif pour être efficace
- **PRI** : aide financière doit avoir un effet matériel pour inciter à passer à l'action
- **Mise en marché / commercialisation**

La calibration optimale des aides financières est un exercice complexe et des ajustements qui s'écartent des bonnes pratiques comportent des risques, par exemple :

- Perte de potentiel (% trop faible des surcoûts)
- Perte de crédibilité dans le marché (changements non justifiés)
- Réaction des partenaires
- Effet à la hausse sur le taux d'opportunisme

Le processus d'évaluation permet les ajustements requis dans une perspective globale

Conclusion



- Si la Régie révisait à la baisse les aides financières sans se référer aux bonnes pratiques, notre expérience nous permet de présumer que **les impacts se feraient sentir inévitablement sur la participation et sur les économies générées** sur la période couverte par le Plan directeur.
- **De plus, les impacts seraient encore plus importants** si la Régie mettait fin à certains volets ou sous-volets de l'offre d'Énergir. La sensibilisation est utile, mais elle ne doit pas se substituer aux aides financières si elles sont jugées nécessaires.
- **Les évaluations des programmes et des volets offrent une opportunité privilégiée** pour faire le point sur l'ensemble des paramètres et des aides financières afin de maintenir un équilibre optimal de l'offre.
- Le taux de pénétration élevé d'une technologie efficace⁽¹⁾ supportée par des aides financières bien calibrées est un signe de succès d'une offre en efficacité énergétique.

⁽¹⁾ Net des opportunistes.